



L'IMMOBILIÈRE VAILLANT VI éligible à la loi TEPA ouvre son capital

2^{IR}₀₁₁ → **22%** de réduction du montant de souscription

La limite annuelle des versements est de 20 000€ pour un célibataire et de 40 000€ pour les couples mariés ou pacsés.

2^{ISF}₀₁₂ → **50%** de réduction du montant de souscription

La limite annuelle de la réduction ISF est de 45 000€ (soit un montant maximum de souscription de 90 000€ par année)

ANTICIPONS LES PROCHAINES RÉFORMES ET PRÉPARONS NOTRE ISF DÈS À PRÉSENT
Ces réductions IR/ISF actuellement en vigueur ne sont garanties que pour les souscriptions réalisées avant le 30 DÉCEMBRE 2011

Pas de frais d'entrée - Pas de frais de gestion

Calcul de la réduction sur 100% du montant souscrit

Minimum souscription = 20 000 € / Date de clôture : 30 décembre 2011

PLUS QUE 30 JOURS POUR RÉDUIRE L'IR 2011 & L'ISF 2012

Contact et renseignements :



Carte T1781
CIF n° A282600
ORIAS n° 07 035 671

Cabinet fiscal Urios André
Docteur en droit, Conseil patrimonial
76 allées Jean Jaurès, 31000 Toulouse
05 61 63 78 26 / urios@actifsplus.fr